

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 10 / juin 2011 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

L'annonce de la levée de l'embargo russe à l'exportation de blé à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011 est l'information essentielle de cette fin de mois de mai. Cette décision, attendue par l'ensemble des opérateurs de la filière céréalière russe, apparaît comme un ballon d'oxygène. Cependant, ce retour ne permettra vraisemblablement pas de compenser totalement le recul de l'offre de l'Union européenne et des Etats-Unis. Dans ces conditions, et malgré une légère détente, la pression haussière ne faiblit pas.

## LE MONDE

Les derniers éléments relatifs à la situation du marché du blé en Russie et en Ukraine donnent une meilleure visibilité sur le déroulement de la campagne de commercialisation à venir. Le retour de la mer Noire sur la scène internationale semble maintenant acquis.

### Exportations mondiales de blé (1)

en Mt	2011/12	2010/11	Var.
Russie	8,5	3,7	130%
Ukraine	10,0	3,8	163%
Kazakhstan	6,6	5,2	27%
<b>Total</b>	<b>25,1</b>	<b>12,7</b>	<b>98%</b>
Etats-Unis	29,5	35,0	-16%
Canada	17,5	15,8	11%
UE (2)	19,5	21,5	-9%
Australie	17,5	16,8	4%
Argentine	8,0	7,5	7%
<b>Total</b>	<b>92,0</b>	<b>96,6</b>	<b>-5%</b>
<b>Total Monde</b>	<b>126,7</b>	<b>121,7</b>	<b>4%</b>

(1) Blé tendre, blé dur et farines de blé

(2) UE 27

### > Levée de l'embargo pour la Russie

L'officialisation de la levée de l'interdiction d'exporter à compter du 1<sup>er</sup> juillet, a été annoncée le 28 mai par le premier ministre russe Vladimir Poutine. La confirmation de cette nouvelle, déjà bien intégrée par les marchés, a entraîné une baisse, relative, des cours mondiaux. Toutefois, la possibilité d'introduire des taxes à l'exportation n'est pas exclue notamment en cas de hausse des prix

alimentaires, et si les prix du blé devaient dépasser 7000 roubles/t soit environ 250 \$/t. Le directeur de la Banque Centrale évoque la possibilité d'instaurer, si nécessaire, un système de taxes flottantes.

La production de blé de la Russie est estimée à 54 Mt par le CIC mais des fortes chaleurs et un temps sec sont annoncés sur une grande partie des zones de production. Le disponible exportable varie selon les sources (8,5 Mt pour le CIC et 10 Mt pour l'USDA).

### > Mise en place de taxes à l'exportation pour l'Ukraine

Le 19 mai, le Parlement ukrainien a adopté en 2<sup>ème</sup> lecture la loi sur les taxes à l'exportation de céréales à hauteur de 9% pour le blé, 12% pour le maïs et 14% pour l'orge. Cette loi doit être maintenant signée par le Président et devrait entrer en vigueur le premier jour du mois suivant celui de sa publication officielle. Dans le même temps le Ministère de l'agriculture a proposé au gouvernement de supprimer les quotas à l'exportation à partir du 1<sup>er</sup> juin et non du 1<sup>er</sup> juillet. Dans ce contexte, l'Ukraine serait en mesure de fournir près de 20 Mt de céréales (dont 10 Mt de blé) sur le marché mondial, chiffre comparable au volume record de 2008.

### > Production mondiale : les incidents climatiques s'intensifient

En ce qui concerne l'état des cultures, les nouvelles demeurent relativement pessimistes dans beaucoup de pays (sécheresse et/ou humidité en Europe du Nord/Ouest, aux Etats-Unis et en Chine). On peut remarquer que comparativement à l'an dernier, les incidents climatiques interviennent beaucoup plus tôt. Ces conditions laissent

présager une dégradation des perspectives de production. Le CIC a, de nouveau, révisé à la baisse son estimation de récolte mondiale, soit 5 Mt de moins par rapport au mois dernier à 669 Mt.

La persistance du temps sec dans les Plaines du sud des Etats-Unis a continué d'affecter les zones de production du Hard Red Winter (HRW). Seul 33 % de la sole de blé d'hiver était jugé en " bon-excellent " état au 29 mai, contre 65 % un an plus tôt. Au Nord, le temps frais et humide continue de retarder les semis de blé de printemps, qui ne sont réalisés qu'à 68% contre 94 % l'an dernier et 95% en moyenne quinquennale. Le total de la superficie de blé qui devrait être moissonnée s'établit à 19,3 Mha soit 0,9 Mha de moins qu'en 2010. Les estimations de récolte sont abaissées de 1,5 Mt et s'élèvent désormais à 56 Mt. Sur ce total, la production de blé d'hiver devrait chuter de 6 % à 38 Mt compte tenu d'une baisse de 7,6 Mt de la récolte de HRW, à 20,1 Mt. Cette baisse est toutefois partiellement compensée par une hausse de 5 Mt de la production de SRW à 11,5 Mt.

Dans l'Union européenne, la France vit le printemps le plus chaud depuis 1900 et le plus sec de ces cinquante dernières années, selon Météo France. Les quelques pluies survenues récemment se semblent pas avoir amélioré l'état des sols et des cultures compte tenu d'une très forte évapo-transpiration. Le potentiel de rendement semble être entamé et l'espoir pour la France tout comme pour l'Allemagne d'engranger une récolte équivalente à celle de l'an dernier s'estompe peu à peu.

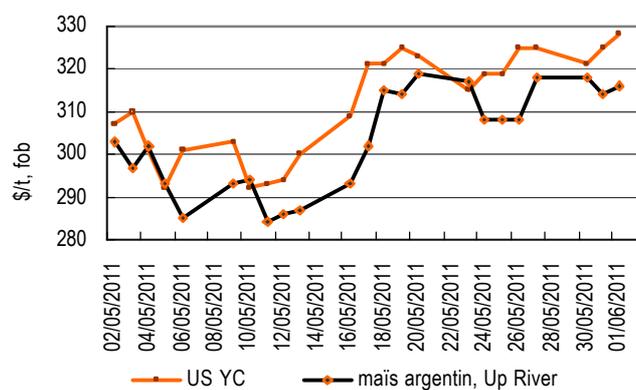
En Chine, malgré une terrible sécheresse, le Bureau France Exports Céréales de Beijing livre des éléments optimistes issus d'un rapport sur le blé réalisé par le Centre National de l'Information des Céréales et de l'huile de Chine le 28 avril. L'état des cultures de blé est bon dans la plupart des régions productrices suite à l'arrivée des pluies. 90 % des blés sont considérés comme étant en bon, voire, en excellent état dans la province du Hebei et du Henan. Dans la province du Shandong, à fin avril, seuls 0,34 Mha de blés étaient affectés par la sécheresse. En revanche, il semble que les conditions climatiques aient favorisé le développement de maladies. Environ 2,1 Mha de blé seraient touchés soit une augmentation de 26,5 % par rapport à l'an dernier. Le volume de la récolte chinoise est évalué à 113 Mt par le CIC soit 2 Mt de moins que l'an dernier.

### > Maïs : des cours mondiaux encore très élevés

La volatilité demeure une constante sur le marché du maïs. Ainsi on a pu observer consécutivement dans la même semaine une baisse et une hausse des cours à hauteur de leur limite journalière maximum (30 cts/bu). Les variations incessantes sur le marché à terme et la persistance de prix élevés ont conduit le CME (Chicago Mercantile Exchange) à apporter quelques ajustements au système de limitation quotidienne. Le 26 avril 2011, il a dans un premier temps proposé une hausse de la limite quotidienne de 20 cents/bu à 50 cents/bu. Mais, suite aux objections de divers utilisateurs commerciaux, cette augmentation a finalement été proposée à hauteur de 10 cts/bu, soit 40 cts/bu. L'approbation de la CFTC (Commodity Futures Trading Commission) est requise pour valider ce changement.

Les perspectives de production mondiale annoncées à la fois par l'USDA (868 Mt dont 343 Mt pour les Etats-Unis) et par le CIC (848 Mt dont 340 Mt pour les Etats-Unis) sont à ce stade, assez flatteuses mais les cours du maïs américain enregistrent des niveaux exceptionnellement élevés (328 \$ le 2 juin). A titre d'exemple, les cotations américaines s'établissaient au début du mois de juin à 140 \$/t en 2007, 252 \$/t en 2008, 161 \$/t en 2009 et 160 \$ en 2010.

Cours mondiaux du maïs



Source : CME

Durant le mois écoulé, les cours ont dans un premier temps perdu beaucoup de terrain, tandis que les fonds liquidaient massivement leurs positions longues face à la perspective de voir les semis, après un lent démarrage, afficher une progression rapide. L'idée que les prix élevés pourraient rationner la demande à l'exportation a renforcé cette orientation. Parallèlement, les premières projections officielles de l'USDA relatives à l'offre et à la demande en 2011/12, publiées le 11 mai, ont fait état de stocks de report supérieurs aux attentes des opérateurs, ce qui a déclenché une baisse des cours, bloquée par le " limit down ". Dans un deuxième temps, les retards qui ont affecté le déroulement des semis ainsi que les spéculations sur le fait que certaines surfaces pourraient ne pas être semées et que les rendements pourraient être impactés ont produit l'effet inverse. Une fois de plus, la rumeur chinoise a provoqué des soubresauts haussiers. Au même moment, des opérateurs argentins estimaient être très proches de la signature d'un contrat de ventes de maïs vers la Chine. Toutefois la levée de certains obstacles phytosanitaires pourrait prendre 1 à 2 mois selon les opérateurs et 6 mois selon les autorités chinoises.

## UNION EUROPÉENNE

On distingue clairement deux phases dans l'évolution du taux de change durant le mois écoulé : dépréciation de l'euro face au dollar en première partie de période (-3 % entre le 6 et le 23 mai), suivie d'une forte remontée de la monnaie unique jusqu'au moment où nous écrivons (+ 4 % entre le 23 mai et le 6 juin). A nouveau, les développements relatifs à la gestion de la dette souveraine grecque sont au cœur de cette évolution.

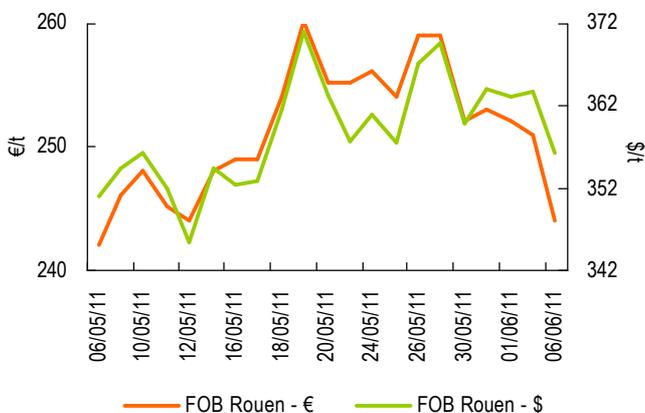
Évolution récente du change euro-dollar



Alors que le marché mondial, encore sous le coup de la vague de liquidations initiée mi-avril par les fonds d'investissement, commençait à repartir à la hausse, le rapport mensuel de l'USDA paru le 11 mai, avec ses prévisions beaucoup plus optimiste que celles des acteurs du marché, a été une aubaine pour les acheteurs. Dès le 12 mai, l'Algérie concluait ainsi l'achat de 400 000 t de blé, à 348 \$/t CAF, pour livraison en août-septembre. Bien qu'optionnelle, l'affaire est selon toute vraisemblance conclue sur la base d'une origine française.

Cette baisse des cotations a cependant été de courte durée, en raison de l'accentuation des conditions météorologiques chaudes et sèches, notamment dans les grandes régions de production de blé de l'Union européenne.

Prix du blé communautaire à l'exportation



Le mois écoulé correspond à un véritable tournant en ce sens où les perspectives européennes de rendement sont passées de "menacées" à "entamées".

Le FOB Rouen a ainsi été propulsé à 260 €/t le 19 mai. Au moment où nous écrivons, il est retombé à 244 €/t et l'Algérie a profité de ce retournement pour venir aux achats le 6 juin : 600 000 t environ de blé meunier, selon toute probabilité d'origine française, à 366 \$/t CAF pour livraison en septembre-octobre.

Entre temps, la Russie a officiellement annoncé, le 31 mai, son retour à l'exportation, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, et l'Ukraine est en passe de remplacer les contingents mis en place en 2010/11 par des taxes à l'exportation. La perspective d'une origine mer Noire à bas prix de retour sur le marché mondial a bien évidemment eu un effet baissier sur les origines concurrentes, tempéré tou-

tefois par les craintes des effets de la sécheresse, en premier lieu en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, mais aussi par le scepticisme engendré par la perspective d'une levée *inconditionnelle* de l'embargo en Russie. Une très forte volatilité des cours est donc à prévoir dans les semaines à venir.

La pluie, qui a fait son retour depuis le 1er week-end de juin, contribue à la détente des cours dans l'UE. Elle n'est cependant ni générale ni suffisante la plupart du temps, mais surtout elle est trop tardive pour permettre un rattrapage du potentiel des cultures, qui, aux dires de tous les observateurs, a été entamé de manière irréversible.

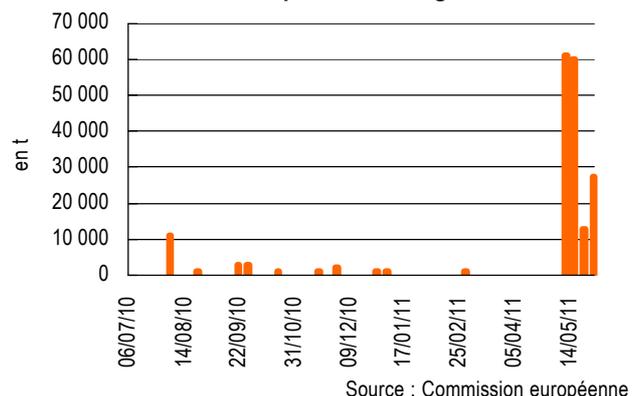
Si la baisse de production à attendre par rapport à l'an dernier semble une perspective partagée par de nombreux analystes, ces derniers peinent à quantifier les pertes de rendement tant les situations sont contrastées d'une région à l'autre voire d'une parcelle à l'autre, des terres les plus profondes aux terres les plus superficielles et suivant le type de culture.

Le blé, en raison de son importance sur le marché mondial et compte tenu du rôle de 1<sup>er</sup> plan joué par l'UE en 2010/11, est au centre de toutes les attentions. Mais la détérioration des perspectives de production en orge brassicole est également une préoccupation pour la filière et les prix s'envolent.

Compte tenu de l'inquiétude grandissante sur le niveau de la récolte communautaire, les opérateurs s'interrogent sur les mesures de gestion que pourrait prendre la Commission à l'ouverture de la campagne 2011/12. Le recours aux reventes d'intervention n'est plus envisageable, faute de stocks. La reconduction de la suspension du droit réduit (de 12 €/t normalement) sur le contingent à l'importation de blé de basse et moyenne qualité, qui a suscité un courant d'importation négligeable depuis son introduction fin février, est une hypothèse. La suspension des droits du tarif commun en est une autre, dans un contexte où la tension des bilans renchérit le coût de l'aliment pour le secteur de l'élevage.

Depuis la toute fin du mois d'avril, la demande de certificats à l'importation d'orge est repartie. Il s'agit de certificats pris dans le cadre du contingent «à droit réduit» (16 €/t normalement), suspendu fin février à l'instar du droit sur le contingent en blé. Tout à fait anecdotiques jusqu'alors, ces demandes totalisent 160 000 t sur les 4 dernières semaines. Le début de ces prises de certificats correspond à l'annonce, par l'Ukraine, de l'abolition des contingents (qui n'est cependant officielle que depuis le 4 juin).

Certificats délivrés à l'exportation d'orge

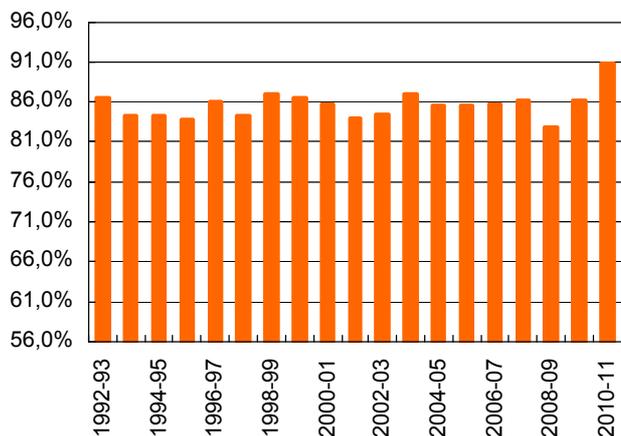


## FRANCE

Alors que la fin de la campagne 2010/11 approche, un bilan des points saillants de cette deuxième partie de campagne peut être esquissé.

La campagne actuelle se caractérise tout d'abord par le rythme soutenu des livraisons aux collecteurs et par l'importance de la part commercialisée de la production. La forte demande internationale en blé meunier français a été un élément de soutien pour les prix intérieurs et ainsi incité les agriculteurs à accélérer leurs livraisons aux organismes stockeurs. Au 1er mai 2011, 91 % de la production, soit 32,4 Mt, était déjà physiquement chez les collecteurs (cumul de la collecte réalisée et des stocks en dépôt). Il faut remonter à la campagne 1998/99 pour retrouver un volume supérieur, mais cette campagne avait connu une récolte exceptionnelle (38,3 Mt contre 35,6 Mt cette campagne). De cette situation résultent les prévisions historiquement basses du poste " autoconsommation et stocks à la ferme " qui ne devrait représenter que 7,5 % de la production.

### Collecte et stocks en dépôt au 1/05 par rapport à la production



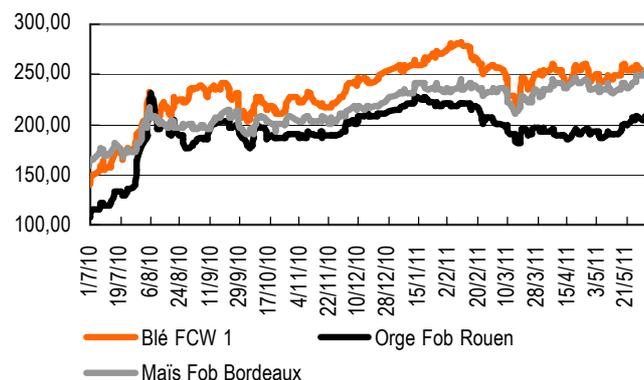
Source : FranceAgriMer

Le faible niveau des utilisations de céréales par les fabricants d'aliments du bétail (FAB) qui avait singularisé la campagne 2009/10 (10,6 Mt, soit le plus bas niveau depuis la campagne 1999/00) devrait perdurer cette campagne. Alors qu'on constate une hausse de 1% de la production d'aliments composés sur les dix premiers mois de la campagne 2010/11 par rapport à 2009/10, cette hausse ne devrait pas se traduire par une progression des incorporations de céréales dans les formules. La hausse notable de la production d'aliments pour bovins et dans une moindre mesure de ceux destinés aux volailles ne devrait pas compenser la régression des volumes destinés aux porcs. En ce sens, ce sont 10,6 Mt de céréales qui devraient être utilisées par les FAB cette campagne, soit le même volume que la campagne précédente. Le blé tendre a pâti de la concurrence des tour-

teaux et des pois, de même que de la hiérarchie des prix, laquelle a au contraire profité au maïs et à l'orge. Certaines céréales secondaires comme l'avoine ou le sorgho ont vu leurs utilisations croître fortement et les prévisions s'établissent respectivement à 0,135 et 0,105 Mt.

Tout comme le début de la campagne et en particulier le mois de septembre (1,7 Mt chargées en un mois), la deuxième partie de l'actuelle campagne connaît encore un rythme important de chargements : près de 1,6 Mt en mars, 1,3 Mt en avril et presque 1 Mt en mai. L'essentiel de ces chargements résulte des achats massifs des pays du Maghreb intervenus dès la fin décembre 2010 dans un contexte de crises politiques et sociales. L'Algérie est le plus gros acheteur du blé français cette campagne et 1 Mt a été chargé au cours des mois d'avril et mai vers cette destination, ce qui porte le total des volumes embarqués jusqu'ici vers cette destination à 3,9 Mt environ. La France a aussi bénéficié de l'absence de ventes de l'origine mer Noire vers le bassin méditerranéen, avant tout en Egypte, et dans la péninsule arabique (0,5 Mt exportées vers le Yémen à fin mai). Les dernières prévisions d'export de blé tendre vers les pays tiers sont désormais de 13,2 Mt. La campagne 2010/11 devrait aussi se démarquer par les importants volumes d'orges chargés vers les pays tiers puisque les prévisions s'établissent maintenant à 1,35 Mt.

### Évolution des prix à l'exportation en €/t (majorations mensuelles incluses)



Source : FranceAgriMer

Enfin, les prix des principales céréales demeurent soutenus en cette fin de campagne. Les cours du blé tendre restent fermes dans un contexte de faiblesse des stocks mondiaux et de conditions climatiques préoccupantes : sécheresse en Europe et aux Etats-Unis dans les Grandes Plaines, zones de production du HRW ; pluviométrie excessive qui perturbe la réalisation des semis dans le Nord-Est, où sont produits les blés de printemps de haute qualité (HRS et blés durs). Dans cette situation, les cours sont extrêmement sensibles aux informations de marché qui circulent ; ainsi l'annonce fin mai par Vladimir Poutine d'une probable levée de l'embargo russe sur les exportations a de suite entraîné les cours à la baisse.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.  
 Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - F. Balké/florence.balke@franceagrimer.fr - N. Boussac/nicole.boussac@franceagrimer.fr - O. Le Lamer/olivia.le-lamer@franceagrimer.fr - Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



FranceAgriMer  
 ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
 DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -  
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr  
 www.agriculture.gouv.fr